



1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

4 - SUJETS À DISCUTER

4.1 - Embauche d'une agente de développement

4.2 - Embauche d'une trésorière et responsable des communications

4.3 - Avis de motion et présentation - Règlement 893-24 Interdiction d'épandage de déjections animales, de boues ou d'autres résidus

4.4 - Adoption du règlement numéro 891-24 décrétant une taxe spéciale à la suite des travaux d'entretien dans le cours d'eau «Branche 3, Petite Rivière» situé à Saint-Antonin concernant les lots 4 900 628 et 4 901 236

4.5 - Adoption du second projet du Règlement numéro 892-24 modifiant le règlement de zonage 311

4.6 - Acquisition d'une camionnette pour le service Incendie

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE la présente réunion a été convoquée par Madame Nancy Dubé, directrice générale, greffière et trésorière adjointe;

CONSIDÉRANT QU'un avis spécial a été signifié le 26 janvier dernier à tous les membres du Conseil et que, par conséquent, tous les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance dans le délai imparti par la Loi;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur René Bélanger,
Appuyé de Monsieur Fabrice Picard,
Et résolu à l'unanimité,

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉE